

LES GRANGES GONTARDES - COMMUNE
Séance du 15/12/2025

Membres en exercice : 13

quinze décembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : 9

Présents : Gérard BAUMEA, Jean-Christophe CAMBON, Fabienne KOBI, Hélène MOULY, Franco PICCARDO, Nicole PONIZY, Jérôme ROIG, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : 2**Absents : 2****Votants : 11**

Représentés : Christophe GALISSARD représenté par Fabienne KOBI, Geoffroy HUGUES représenté par Gérard BAUMEA

Pour : 11

Absents : Cécile BREUILLAUD, Emmanuelle COMBET

Contre : 0

Secrétaire de séance : Gérard BAUMEA

Abstention : 0

Date de la convocation : 08/12/2025

N° d'ordre : DE_065_2025 15/12/2025

Objet : Demande de complément de subvention pour une télé-surveillance et le traitement de l'eau dans le cadre de la révision du schéma directeur de l'eau potable

Monsieur Gérard BAUMEA 2ème adjoint au Maire rappelle que dans le cadre de l'élaboration de la mise à jour du schéma directeur de l'eau potable il a été nécessaire, pour permettre la recherche des fuites et pour faire un bilan journalier de la consommation en eau potable à la sortie du puits, du château d'eau et des différents compteurs en sortie de surpresseur il a été nécessaire de mettre en place :

- d'équiper les compteurs généraux de sortie de puits et de contrôle des sous réseaux d'une télé surveillance
- un accès au portail technique pour la consultation des données de cette télésurveillance
- un abonnement de cartes Sim M2M pour la transmission des données de cette télésurveillance.

Pour le château d'eau il a aussi fallu fournir et installer des éclairages et prises de courants, alarme anti-intrusion, capteurs de mesure de niveau.

Monsieur Gérard BAUMEA propose de solliciter toutes les subventions auprès de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau qui permettront de financer ces équipements.

Une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise VEOLIA

Le montant global est de 33 722,74 € HT soit 40 467,28 € TTC.

Elle rappelle aussi que ces travaux ont été prévus lors du vote du budget 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **Sollicite** une subvention auprès des différents partenaires publics ou privés des communes dans ce domaine
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document pour la bonne exécution de cette délibération.

Fait à Les Granges Gontardes, le 15/12/2025

Madame Hélène MOULY
MAIRE



